

Bien vivre
ENSEMBLE
sur le territoire

Le MAG CCLO

N°13
JUN 2018

Festival « Terrasses, en scène ! »

DOSSIER
Quel «commerce» pour demain ?

AU SOMMAIRE

- Transition énergétique
- Cœur de ville Orthez
- Base de loisirs

La reconquête

Symboliquement, la destruction des deux dernières cheminées historiques de l'usine de Lacq représente un changement majeur dans le paysage post-industriel de l'exploitation du gaz de Lacq. En effet, aujourd'hui, le modèle économique du bassin change : de nombreux projets liés à la production d'énergie sont en cours d'élaboration.

Nous avons racheté 92 hectares de friches à Rio Tinto Pechiney et 76 hectares à Celanese Acetex. Bientôt, malheureusement, quelques dizaines d'hectares supplémentaires seront disponibles avec l'arrêt de Yara. Pour reconquérir ces espaces laissés à l'abandon, pour certains depuis plus de 30 ans, nous avons négocié, apaisé les tensions et finalement obtenu une cession favorable à notre collectivité. La qualité évidente de ces terrains, c'est qu'ils sont bien situés, embranchés ferroviairement.

Un tiers sera consacré à l'énergie produite par des panneaux photovoltaïques, le reste conservé pour l'industrie. La société Air Liquide, dernier maillon de cette succession d'unités, sera conservée sur place. Nous avons cédé le bâtiment de Celanese aux Laboratoires des Pyrénées et des Landes pour l'aider dans son développement local.

La reconquête s'opère également à Orthez où nous avons racheté, avec l'EPFL, la SAICA (ex-SAPSO) dont les vieux bâtiments industriels sont aujourd'hui déconstruits. La passerelle EIFFEL traversant le gave sera conservée comme un trait d'union entre le passé et l'avenir. Le centre hospitalier des Pyrénées et la médecine du travail devraient investir ces lieux.

Nous avançons et oeuvrons de toutes nos forces à cette reconquête et à la redynamisation de notre territoire.

Des chantiers se terminent, d'autres s'ouvrent. Je vous laisse découvrir dans ces pages celui du pôle métropolitain qui est né de la volonté de 7 intercommunalités béarnaises. Cette union va nous permettre de mettre nos forces et nos énergies en commun pour agir à l'échelle de ce « Pays de Béarn » que nous aimons tant et sur lequel il fait si bon vivre.

Jacques Cassiau-Haurie

Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez



SOMMAIRE

LE MAGAZINE de la communauté de communes de Lacq-Orthez

Directeur de la publication : Jacques Cassiau-Haurie
 Conception, réalisation et rédaction : service communication CCLLO
 Photos : CCLLO - AUDAP - SSIAD du Bassin de Lacq - Bernard Maciel - La-fourcade Photos - Atelier Naïs - Sébastien Arnouts - Grafik Lab' - DR
 Impression : Sud-Ouest Services, St Geours-de-Maremne (40)
 Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales
 Dépôt légal à parution - Juin 2018 

Communauté de communes de **LACQ-ORTHEZ**
 Rond-point des chênes - BP 73 - 64 150 Mourenx
 Tél. : 05 59 60 03 46 - www.cc-lacqorthez.fr - contact@cc-lacqorthez.fr

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| ■ Décryptage P 3 | ■ Aménagement P 16-17 |
| ■ Les échos P 4-5 | ■ MI[X] - Pôle lecture P 18-19 |
| ■ Environnement P 6 | ■ Enfance P 20 |
| ■ Économie P 7 à 10 | ■ Solidarité P 21 |
| ■ Dossier "Commerce" P 11 à 15 | ■ À votre service ! P 22-23 |

« PAYS DE BÉARN : une vision territoriale de l'identité béarnaise »



Le pôle métropolitain « Pays de Béarn » a été constitué le 30 mars dernier. Il est présidé par François Bayrou, Président de la communauté d'agglomération de Pau-Pyrénées, et co-présidé par les Présidents des 6 autres intercommunalités (sur les 8 béarnaises) qui le composent. Jacques Cassiau-Haurie a été nommé Vice-président délégué à l'économie-tourisme-rayonnement.

Le Pays de Béarn, qu'est-ce que c'est ?

« C'est une nouvelle entité qui va nous permettre de construire des projets communs pour agir de façon cohérente et efficace avec une vision territoriale. Les Basques l'ont compris en créant l'agglomération Pays Basque : à plusieurs, on est plus forts.

Pourquoi cette création aujourd'hui ?

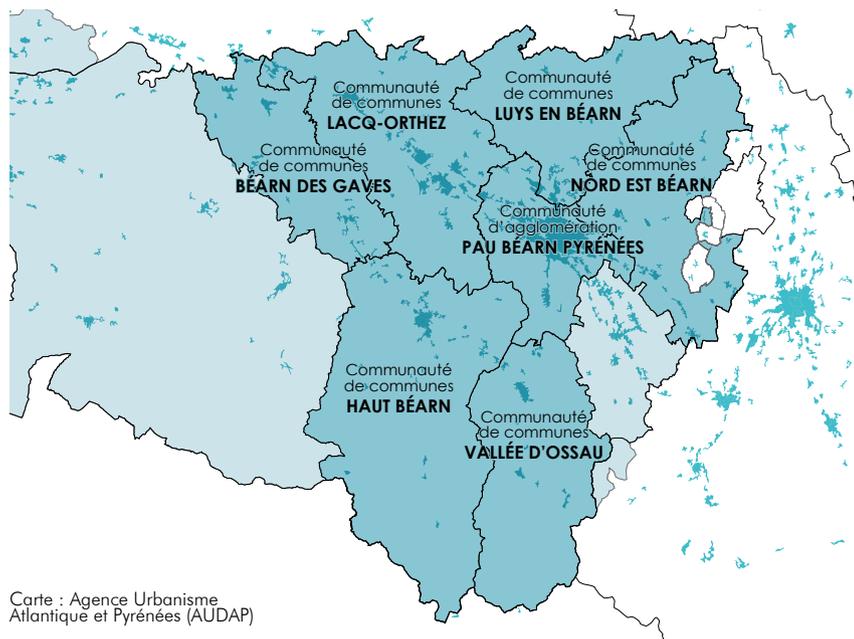
La loi NOTRe nous a fourni le cadre juridique de cet outil grâce auquel nous allons valoriser et renforcer l'identité béarnaise. Un pôle métropolitain se définit par un bassin de population d'au moins 300 000 habitants et doit compter une agglomération de 100 000 habitants.

Ne craignez-vous pas que cette structure se fasse vampiriser par la communauté d'agglomération de Pau ?

Dans l'état actuel de sa constitution, je n'ai aucune crainte et j'adhère pleinement au projet. J'y crois parce que l'identité béarnaise n'est pas assez reconnue. Il fallait absolument faire quelque chose en matière de tourisme, de patrimoine, de culture et d'économie. On n'atteindra peut-être jamais la notoriété du Pays Basque, mais fédérer l'ensemble des territoires du Béarn a du sens. Même s'il manque le Pays de Naye pour l'instant !

Quel type d'actions pourraient être conduites ?

On pourra monter des projets avec un territoire en particulier, des projets généraux tous ensemble, etc. Ce sera à la carte. Pour l'instant, on fera avec nos moyens respectifs. Le Pays de Béarn ne sera pas une couche supplémentaire dans le mille-feuilles administratif. »



Carte : Agence Urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP)

0 10 km

Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées, 2018

Le Pôle métropolitain EN CHIFFRES

8

DOMAINES D'INTERVENTION

- Économie - tourisme
- Identité - culture
- Innovation - recherche
- Habitat - aménagement
- Ruralité - agriculture - montagne
- Transition énergétique - eau - environnement
- Transport - numérique
- Santé.

49

DÉLÉGUÉS

1 siège par intercommunalité + 1 siège par tranche de 10 000 habitants. Ils se réunissent en commissions pour débattre et élaborer des projets.

3

351

COMMUNES

sur 4 324 km² et 337 154 habitants (chiffre 2014).

1 000 €

LA COTISATION

par intercommunalité pour la première année. Les élus ont renoncé à toute indemnité durant leur mandat.

337 154

HABITANTS

22 APPRENTIS DU BTP DE PAU

à la découverte du chantier de restauration du château de Lestapis de Mont



Les apprentis du CFA BTP de Pau avec les porteurs du projet pédagogique : Laurence ANEAS, formatrice en français, histoire et géographie, Julien BUCAU, Directeur-adjoint à la pédagogie du CFA, ainsi que le Président de la CCLO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Monsieur BOURDET-PÉES pour l'entreprise PÉES et MM. LASSUS et LARRIVE pour ACTA Architecture.

Dans le cadre d'un projet pédagogique mis en oeuvre par le CFA BTP de Pau, les élèves de trois classes de CAP 2^{ème} année installateur thermique, installateur sanitaire et charpentier-couvreur ont effectué 3 visites de chantier au château de Mont. A la rencontre des acteurs du projet - les entrepreneurs et le Président de la CCLO en tant que maître d'ouvrage - les 22 apprentis ont ainsi découvert la nature des travaux de restauration du château de Lestapis, partiellement détruit par un incendie en mai 2017.

Pour ces élèves, l'intérêt de la démarche portait évidemment sur les questions de contraintes qu'implique la restauration de patrimoine de bâti ancien telles que : méthodes, outils, métiers, préparation d'un chantier, maçonnerie, taille de pierre, charpente, couverture, techniques anciennes, isolations, sols, etc.

Mais ce projet pédagogique visant à élargir, sur le terrain, leur culture des métiers du bâtiment a également été l'occasion pour les jeunes apprentis d'étendre leurs connaissances historiques et culturelles, tout en travaillant leur expression écrite et orale. À l'issue des 3 visites, les élèves ont ainsi rédigé des articles pour le magazine créé spécialement pour ce projet pédagogique. Un travail qui a nécessité la prise de photos et de notes, dans le cadre de l'évolution du chantier, et l'interview de chaque intervenant du site. Un film de ce projet a été réalisé avec l'aide de Marta SADOWSKA, responsable du CRAF (Centre de ressources et de formation du CFA). Tous ces supports de communication ont été présentés le 7 juin derniers entrepreneurs du chantier, aux élus de la CCLO et de la mairie de Mont.

Le chantier de restauration

En fonction des conditions météorologiques, les travaux du château de Lestapis devraient être terminés à l'automne 2018. Pour mémoire, cet important chantier nécessitait le déblaiement des gravats, la sécurisation des murs et la reconstruction de la toiture, des escaliers et des planchers. La charpente qui sera installée en juillet avant la pose de la couverture, conclura cette restauration partielle avant sa mise en vente.

AIDES AUX ÉTUDIANTS

La CCLO décide de reconduire ce dispositif en 2019

Chaque année, la collectivité aide les étudiants de l'enseignement supérieur dont le foyer fiscal se trouve sur le territoire de la communauté de communes.

Malgré certaines restrictions budgétaires, les élus ont souhaité continuer à soutenir les jeunes en les accompagnant dans leur cursus scolaire. C'est ainsi qu'en 2019, le montant de cette aide sera reconduit à hauteur de 70 000 € et que 150 € à 400 € seront attribués aux demandeurs en fonction de leur revenu fiscal de référence et du nombre de personnes déclarées. Une aide supplémentaire pourra être versée également par la CCLO, pour aider au financement des frais engendrés par un stage.

Sur l'année scolaire 2016/2017, 299 étudiants ont reçu une aide.

32 % d'entre eux suivaient un cursus licence, 15 % étaient en BTS et 14 % en master. 25 % des bénéficiaires de l'aide étudiaient à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA).

Vous souhaitez vous aussi en bénéficier ? Il vous suffit de déposer une demande auprès de la communauté de communes de Lacq-Orthez entre le mois de septembre 2018 et le 31 mars 2019.

Retrouvez toutes les informations sur www.cc-lacqorthez.fr



LES VENDREDIS DE L'INFO

+ espace partagé

Dans le cadre de son programme d'animations, la communauté de communes de Lacq-Orthez propose des temps d'information pour tous les entrepreneurs.

- **Vendredi 29 juin**, de 8h30 à 10h30, à la pépinière d'entreprises de Biron : Diagnostic d'assurances. Déterminer et ajuster vos besoins en assurance tout au long de la vie de votre entreprise. Animé par Cécile Roubenne, MAAF Assurances.
- **Vendredi 13 juillet**, de 8h30 à 10h30, au pôle I.Etech d'Orthez : La créativité au service du développement. Animé par Frédéric Noulibos.
- **Vendredi 27 juillet**, de 8h30 à 10h30, à la pépinière d'entreprises d'Artix : Rencontre des entrepreneurs.
- **Vendredi 07 septembre**, de 8h30 à 10h30, à la pépinière d'entreprises de Biron : Les réseaux sociaux à tout prix. Les réseaux sociaux pour votre entreprise : 2 heures pour poser les bases et nourrir votre réflexion sur votre stratégie de communication. Animé par Isabelle Hamel, Cursiv, et Christelle Passelande, Aza Design.
- **Vendredi 21 septembre**, de 8h30 à 10h30, à la pépinière d'entreprises d'Artix : Le bien-être de l'entrepreneur. Animé par Véronique Jacquet Pauz.

MOURENX A DÉROULÉ LE TAPIS ROUGE

Action ! Du cinéma muet aux effets spéciaux



Des cascades, du sensationnel, la foire de Mourenx a assuré le show cette année encore avec sa foire sur le thème du cinéma. De la voiture de Starsky et Hutch au trône de Game of Thrones en passant par les cosplay et les mimes de rue, il y en avait pour tous les âges !



5

UN NOUVEAU SITE

En ligne le 2 juillet

Le site internet de la collectivité se refait une beauté ! À partir du 2 juillet les internautes vont découvrir un site web entièrement repensé, attractif et intuitif. La recherche est facilitée par des onglets clairs et explicites ainsi que par une rubrique « À votre service » qui recense toutes les informations pratiques.

La nouvelle charte graphique, moderne et épurée ainsi que des

textes courts, illustrés de grandes photos, renforcent ce confort d'utilisation que l'utilisateur retrouvera sur son ordinateur aussi bien que sur sa tablette ou son smartphone.

En s'adaptant aux nouveaux usages, le site web de la CCLO a l'ambition de faciliter le quotidien des habitants du territoire. À noter la nouveauté qu'apprécieront les utilisateurs : son agenda participatif dans lequel les associa-

tions et les mairies pourront diffuser leurs manifestations. Ainsi il n'y aura plus aucune excuse pour rater un événement !



Cet été, destination « BASE DE LOISIRS » !

Idéalement située à la sortie de l'autoroute d'Orthez, la base de loisirs d'Orthez-Biron est connue autant par les promeneurs qui viennent pique-niquer, se baigner et se balader autour du lac que par les sportifs aguerris et du dimanche. La CCLO, qui en assure la gestion, rénove, sécurise et modernise le site chaque année, ce qui lui permet d'enregistrer une bonne fréquentation.



Les habitués de la plage apercevront cet été quelques nouveautés. Les chalets (buvette, poste de secours, accueil, sanitaires) ont été refaits, les aménagements paysagers repensés, les pédalos connaissent une 2^{ème} jeunesse et partagent désormais l'espace nautique avec l'aquazone, des paddles et un ponton flottant pour les amateurs de plongeurs. Côté sable, un « home ball » permet, grâce à un toit en filet, de jouer au ballon sans déranger les adeptes du bronzage. Et tout au long du mois de juillet, des animations seront proposées aux jeunes par le centre socio-culturel d'Orthez et l'APSPG (Association de Prévention Spécialisée du Pays des Gaves).

Une entrée sécurisée et embellie - Cette année, les aménagements et investissements ont été nombreux. L'entrée a été aménagée pour permettre aux bus de manoeuvrer en toute sécurité. Les liquidambars et arbustes plantés embellissent cet aménagement.



Vue sur lac - Après avoir nettoyé les berges du gave, la CCLO a abattu une partie de la haie qui cachait le lac depuis l'entrée du ruisseau de Biron. Ainsi la vue se dégage pour les cyclistes et promeneurs qui empruntent le chemin qui ceinture le lac.

DES JEUX ACCESSIBLES À TOUS LES ENFANTS

En 2018, la CCLO a créé une aire pour les enfants à mobilité réduite. Des jeux tels qu'un panier balançoire, un siège balançoire avec harnais de sécurité et des panneaux ludiques au sol leur permettront de s'amuser en toute sécurité. L'aire est bien sûr accessible aux fauteuils roulants et des places de stationnement pour les véhicules ont été prévues et matérialisées au niveau de l'aire de jeux, mais aussi du restaurant et à l'entrée du chemin qui mène à la plage. 6 places PMR ont été créées au total.

Le nouvel OFFICE DE TOURISME est ouvert à Orthez

Depuis le 12 juin, l'office de tourisme Coeur de Béarn a déménagé dans les locaux de l'ancien immeuble du Trésor public d'Orthez, situé rue des Jacobins. Les touristes sont désormais reçus dans un vaste espace d'accueil et d'information composé également d'une partie boutique et d'une salle d'exposition. Un accès WIFI est mis gratuitement à leur disposition ainsi qu'une borne d'information numérique accessible depuis l'extérieur, pour rester informés 24h sur 24. La façade sera rénovée au cours du 2^{ème} semestre, une fois les travaux d'enfouissement des réseaux terminés.



DES FERMES SOLAIRES sur des terrains NON CONSTRUCTIBLES

Tout en valorisant des terrains délaissés par des industriels, la communauté de communes renforce son action en faveur des énergies renouvelables.

Elle vient de faire l'acquisition de deux friches industrielles. En décembre 2017, la CCLLO a acheté pour l'euro symbolique les 90 hectares de Rio Tinto - sur les communes de Pardies, Noguères et Mourenx. En mars dernier, elle s'est rendue propriétaire des 72 hectares de l'ancien site Celanese (terrains + bâtiments) situés sur les communes de Pardies et Bézingrand, pour la somme de 600 000 € .

3 fermes solaires en projet

Sur les parties non constructibles, la société Total Solar envisage l'implantation de la plus grande ferme photovoltaïque des Pyrénées-Atlantiques.

Avec l'accord de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), la filiale du groupe pétrolier va déjà construire une ferme solaire de 17 Mwatt sur 25 hectares au nord des anciens terrains « Rio Tinto ». La totalité du projet prévoit 17 Mwatt de plus au sud et 15 Mwatt supplémentaires au nord des anciens terrains « Celanese ». Ces deux derniers projets sont en cours d'instruction.



Devant la carte du site « Celanese », le Président Jacques CASIAU-HAURIE et Marc TAVERNIER, responsable des projets solaires à Total Solar, situent l'implantation de la ferme solaire.

565 000 € de revenus annuels pour la CCLLO

« D'habitude, nous créons plutôt des dépenses de fonctionnement. Pour une fois, nous aurons une recette » a souligné le Président Jacques Cassiau-Haurie, lors de la présentation du projet par son responsable Marc Tavernier. À partir de 2022, lorsque le chantier sera terminé au terme des 3 tranches, les revenus des loyers et redevances pour la CCLLO seront d'environ 565 000 € par an. Ces sommes, qui abonderont chaque année le budget de la collectivité, seront un important levier pour accroître ses capacités en matière d'action économique. Quant aux surfaces industrialisables, elles seront découpées en lots et proposées à des porteurs de projet. « Ces acquisitions toucheront des industriels qui n'ont pas forcément besoin de grandes superficies. Nous aurons désormais plus d'impact pour attirer des PME qui recherchent de 10 à 15 ha et vont créer de l'emploi », complétait Pierre Nerguararian, le Président de Chemparc.

Acteur de la transition énergétique

En confiant ces terres à une société de production d'énergie solaire, la collectivité confirme sa volonté d'être un acteur de la transition énergétique. Non seulement à l'échelle de ses propres compétences via sa politique environnementale (cf. p.6), mais aussi en impulsant une dynamique économique tournée vers les énergies renouvelables. De la production d'énergies vertes hier, avec Bioénergie du Sud-Ouest* et Bio-lacq Energies**, à Total Solar aujourd'hui, la CCLLO favorise cette évolution.

* produit du bioéthanol à partir du maïs
**produit de la vapeur et de l'électricité à partir de bois

Pas de transition énergétique sans chimie !

CANOE 2 et 3

La CCLLO investit pour l'avenir dans le domaine de la chimie, notamment en construisant ces deux nouveaux laboratoires de 1 500 m² consacrés à la recherche sur les nouveaux matériaux*.

La collectivité soutient également les travaux de recherche sur le stockage et la conversion d'énergie. Elle conforte le pôle chimique spécialisé dans les nouveaux matériaux, tout en renforçant l'attractivité du bassin de Lacq qui propose foncier économique et mutualisation des services nécessaires à l'activité productive.

*polymères thermoplastiques



Cabinet architectes GAUCHE MURU DUPACQ

LES LABORATOIRES DES PYRÉNÉES ET DES LANDES s'installent dans l'ancien bâtiment Celanese



« C'est un acte symbolique fort et l'illustration d'une réalité que nous prenons en compte pour agir sur le développement économique de ce territoire. Parfois, il ne faut pas chercher ailleurs ce que nous avons chez nous. À l'image des Laboratoires des Pyrénées et des Landes, de plus en plus d'entreprises souhaitent se développer ici. Nous leur proposons des terrains, que nous achetons pour les revendre, nous aménageons des zones d'activités, nous construisons de l'immobilier d'entreprise. Bref, nous sommes au service des acteurs économiques locaux pour les aider à grandir et à créer de l'emploi à chaque étape de leur développement. »

Ce 3 avril dernier, au moment de signer l'acte de vente du bâtiment Célanese aux Laboratoires

des Pyrénées et des Landes, le Président Cassiau-Haurie ne cachait pas sa satisfaction de voir le lieu réinvesti par une entreprise prospère du territoire.

« Pas de délocalisation »

À seulement 8 kilomètres du siège historique de Lagor, ces locaux sont une réelle opportunité pour cette entreprise de 316 salariés, qui compte 3 sites sur 3 départements (40, 64 et 65) avec une clientèle qui s'étend au-delà de la région Nouvelle Aquitaine.

« Et ce n'est pas une délocalisation » a bien précisé son Président, Bernard Dupont. Les locaux de Lagor, vétustes et exigus, vont être rénovés, tandis qu'une partie de l'activité administrative et/ou d'analyse* sera transférée dans le nouveau bâtiment. Cette entreprise est le troisième laboratoire public de France. Malgré la concurrence des laboratoires privés, il arrive à se démarquer et compte près de 13 000 clients.

* la répartition sera définie à l'issue de l'audit en cours.

Un développement endogène encouragé par la collectivité

Les exemples de développement territorial soutenu par la collectivité ne manquent pas. Ces trois dernières années*, l'imprimerie numérique ICN à la zone des Saligues d'Orthez a pu se diversifier en rachetant à la CCLO les locaux loués par la société Initial. Alors que cette dernière partait sur la zone du Pesqué développer son activité dans un bâtiment plus grand loué à la collectivité. En 2015, les sociétés BGMS à Os-Marsillon et Aquitaine ISOL ont bénéficié d'une aide financière à l'immobilier de la CCLO pour se développer.

Cette année, Qualité Soudage Industrie est directement passée de la pépinière de Biron à la zone d'activité Eurolaçq 2 à Artix. Et c'est aussi sur ce site que la société Alter EV / Atout Vert a implanté une entreprise adaptée, en complément de ses sociétés de paysagisme et d'aide à la personne situées à Argagnon.

L'industrie, l'artisanat et le commerce ne sont pas les seuls à bénéficier de cette aide au foncier et à l'immobilier d'entreprise. La plateforme de Recherche et Développement Canoe à Lacq croît depuis 2016 avec la construction cette année de son troisième laboratoire grâce à un portage de l'investissement immobilier de la CCLO (lire p.8).

* liste non-exhaustive



Pour agrandir l'usine du site historique de Sauvelade, la société 3C Métal a bénéficié, en 2015, d'une aide à l'investissement immobilier de la CCLO.

Transfert de SAVOIR-FAIRE Arthez-de-Béarn / Pointe Noire



De gauche à droite : **Christian LÉCHIT**, Vice-président de la CCLLO, **Michel MASSEY**, Président d'Infautelec au Congo, **Mickaël HOLOWATENKO**, Président de la CITBA, **Henoc M'BOUTILA**, Gérant d'ISIC Group au Congo, **Paul MALOUKOU**, Ministre Conseiller à l'Ambassade du Congo à Paris, **Jacques CASSIAU-HAURIE**, Président de la CCLLO, **Michel OLIVÉ**, Directeur de la CCI Pau Béarn, **Didier MAVOUENZELA**, Président de la CCI de Pointe Noire au Congo, **Didier MBEMBA**, Représentant de Total E&P Congo, **Didier REY**, Vice-président de la CCLLO et **Patrice LAURENT**, Vice-président de la CCLLO.

Le Président de la CCLLO a reçu une délégation congolaise porteuse d'un projet de partenariat entre la filiale africaine de la société CITBA d'Arthez-de-Béarn et l'entreprise Isic Group.

L'accord engage la société arthézienne, spécialisée dans la chaudronnerie et la tuyauterie industrielle, à assurer une mission de transfert de compétence et de savoir-faire auprès de l'entreprise ISIC Group, implantée à Pointe Noire en République du Congo.

Depuis 4 ans, la CITBA - via sa filiale congolaise INFAUTELEC - accompagne Isic Group dans des missions de formation, de gestion managériale, etc. Cette signature concrétise ce partenariat et ouvre la voie à un échange entre les deux sociétés. Isic Group sera en effet chargée d'une mission d'assistance, de vente et de promotion des technologies de la CITBA au Congo.

« En tant que coopérative, il est de notre devoir de promouvoir ce transfert de savoir-faire et de technologie ».

Michel MASSEY,

Président du Directoire de la SCOP jusqu'en 2016, aujourd'hui Président d'Infautelec Congo.



L'accord de partenariat entre la CITBA et Isic Group a été signé à la CCLLO par **Mickaël HOLOWATENKO** et **Henoc M'BOUTILA**.

La CITBA, une entreprise engagée depuis 1976

La CTA - ancien nom de la CITBA - a été créée dans les années 1960 à Orthez pour suivre le développement de l'exploitation de gaz dans le sud-ouest de la France. En 1976, après le premier choc pétrolier, les membres de l'entreprise en reprennent la gestion sous la forme d'une Société Coopérative et Participative (SCOP) gérée par le personnel. Ils la rebaptisent CITBA et s'installent à Arthez-de-Béarn en 1983.

LES ÉCHOS DE L'ÉCO

Lancement des marchés des producteurs de pays

Comme tous les étés, la CCLLO organise, en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques et les mairies, 4 marchés des producteurs de Pays. Ils auront lieu de 18h à 23h à :

- Mourenx, le vendredi 6 juillet,
- Orthez, le jeudi 9 août,
- Monein, le jeudi 23 août,
- Arthez-de-Béarn, le vendredi 7 septembre.

Les promeneurs peuvent déambuler sur les marchés et constituer leur menu en achetant directement les assiettes auprès des différents producteurs. Le respect de la charte « Marchés des producteurs de pays » vise à garantir aux consommateurs que les produits qui leur seront proposés (agricoles ou artisanaux) proviendront directement et exclusivement des producteurs eux-mêmes.

Eurolacq 1 : fin de la 2^{ème} phase du chantier

La deuxième phase des travaux de requalification de la zone d'activité d'Artix est terminée. Datant des années 80, la voirie nécessitait des travaux de qualification qui ont consisté à réadapter la structure de la chaussée aux poids lourds, à créer un parking pour ces derniers, à aménager des trottoirs et une bande cyclable assurant une continuité entre la gare et la zone Eurolacq 2. Des actions de relanternage en leds ont également été menées. Ces 2 premières phases, réalisées en 2017 et 2018, représentent un budget de 250 000 € chacune. La dernière phase se poursuivra sur le premier semestre 2019.

S'ENGAGER aujourd'hui pour l'avenir du COMMERCE



Le territoire de la CCLO compte 436 établissements commerciaux qui emploient 1 600 personnes.

Le commerce, c'est de l'économie ? De l'emploi ? Du service de proximité ? Un facteur d'attractivité de nos communes et de dynamisation de nos centres-villes et centres-bourgs ? Tout cela à la fois ?

C'est pour répondre à ces questions et pour agir en cohérence avec les priorités de son projet de territoire que la collectivité a dressé un état des lieux du tissu commercial.

« Les centres-villes et centres-bourgs doivent redevenir des **LIEUX DE VIE ET DE CONVIVIALITÉ** pour trouver une nouvelle vitalité. »

La mise en application de la loi NOTRe* implique l'élaboration d'une politique locale du commerce. Décryptage avec Christian LÉCHIT, Vice-président délégué au commerce et à l'artisanat.



Qu'est-ce qu'une politique locale commerciale ?

Il s'agit d'élaborer une stratégie d'action du développement commercial à l'échelle de l'intercommunalité. Le but étant d'atteindre l'objectif global fixé dans notre projet de territoire : « Bien vivre ensemble sur le territoire ». Cela signifie bien se loger, pouvoir travailler, se former, se distraire et, bien sûr, consommer. Cette stratégie devra être cohérente avec le projet

de territoire élaboré pour les quinze prochaines années et qui guide toutes nos actions, et répondre aux enjeux identifiés dans le schéma de développement commercial.

Quels sont ces enjeux ?

Pour n'en citer que 3, je prendrai d'abord celui de l'autosuffisance, notamment pour les produits de première nécessité. Pouvoir faire toutes ses courses sans sortir du territoire nécessite un maillage commercial équilibré et de proximité. L'activité commerciale devra aussi être compétitive. En effet, en plus du volet service à la population, le commerce est aussi une source d'emploi. Enfin, trouver le bon équilibre entre le commerce de centre-ville et de périphérie me semble un enjeu primordial. Il faut arrêter de les mettre en concurrence pour favoriser leur complémentarité. En conclusion, il me paraît indispensable de repenser le commerce, le réinventer et, soyons ambitieux, le réenchanter !

Comment relever ce défi ?

C'est un énorme chantier qui ne se fera pas d'un coup de baguette magique. Si l'on reprend l'enjeu qui concerne le commerce de centre-ville et celui de périphérie, il ne s'agit pas d'en éliminer un pour permettre à l'autre d'exister car je suis convaincu qu'il y a de la place pour ces deux modes de consommation. Il faudra en premier lieu remettre le consommateur/chaland au centre de notre action. Et ceci, en considérant les nouveaux modes de vie et de consommation qui évoluent extrêmement vite, notamment avec la part grandissante des achats sur le net. Pour schématiser, les courses au quotidien se font au supermarché dans ce souci d'efficacité et de praticité qu'offrent les grandes surfaces. Mais il faut aussi favoriser les courses « plaisir » dans un lieu propice à la déambulation où se côtoieraient commerces et animations culturelles, sportives, etc. Les centres-villes et centres-bourgs doivent redevenir des lieux de vie et de convivialité pour trouver une nouvelle vitalité. Pour cela le chaland doit se sentir le bienvenu et accueilli. Il est donc indispensable que communes et intercommunalités travaillent ensemble, et croisent leurs politiques en matière de commerce, d'habitat et d'aménagement du territoire.

« Il est indispensable que communes et intercommunalités travaillent ensemble, et croisent leurs politiques en matière de commerce, d'habitat et d'aménagement du territoire. »

Quels sont les leviers de la puissance publique sur des établissements privés ?

Grâce au dispositif de L'Opération Collective de Modernisation du commerce et de l'artisanat (OCM, lire aussi p. 14), nous incitons financièrement les nouvelles entreprises à s'installer et les entreprises existantes à se développer. Outre ces aides, la collectivité a la possibilité d'intervenir sur l'environnement commercial, d'être un facilitateur entre les porteurs de projet, les promoteurs, les financeurs et les propriétaires de locaux commerciaux. Tout en respectant le principe légal de la liberté d'entreprendre, nous pouvons conseiller un commerçant sur la pertinence d'implanter un commerce dans tel ou tel lieu. Nous pouvons aller plus loin en utilisant des outils réglementaires en matière de documents d'urbanisme, de chartes architecturales, de valorisation de friches commerciales, etc. Nous souhaitons aussi créer une instance interne à la CCLLO pour étudier tous les projets qui dépasseront 1000 m² de surface de vente (soumis à autorisation d'exploitation), voire situés entre 300 et 1000 m². Ce groupe de travail étudiera chaque demande en toute objectivité.

D'autres projets vont-ils se concrétiser à court terme ?

Nous allons inaugurer cette année la première édition du festival « Terrasses, en scène ! ». La vocation de cette animation est d'attirer un public familial, jeune et moins jeune, autour d'un spectacle : concert, théâtre, animation de rue, etc. Il aura lieu sur la terrasse d'un café ou d'un restaurant.

Cette initiative est née du résultat de l'enquête menée pour le projet de territoire que nous avons croisé avec le diagnostic du schéma de développement commercial (lire en p. 13) qui définit le commerce comme « facteur de vie et d'animation ». Il n'en fallait pas plus pour répondre aux deux enjeux en créant une passerelle entre l'activité commerciale et l'animation culturelle. Et c'est aussi en juin que nous lancerons l'opération des « Boutiques à l'essai ».

Pourquoi avoir adhéré à ce concept ?

Parce que notre territoire n'échappe pas au phénomène de vacance commerciale subi par la majorité des villes françaises de moins de 50 000 habitants. Couplé à une action volontariste de reconquête d'un centre-ville vivant, le concept des Boutiques à l'essai aide à contrecarrer ce phénomène de multiplication de locaux vides. Il présente aussi l'avantage d'orienter le porteur de projet vers le type d'activité souhaitée. En adhérant à la charte nationale, nous mettons toutes les chances de réussite de notre côté. (lire aussi p. 13).

*La loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République

Évaluer les BESOINS et les PRIORITÉS avant d'AGIR



« Un schéma de développement commercial est un document d'analyse prospectif. Il dresse un état des lieux (spécificités, grandes tendances des comportements des consommateurs, etc.) dont l'étude nous a permis de tirer des enjeux.

De là, nous créerons un plan d'actions. »

Christian LÉCHIT

Les enseignements du diagnostic

■ Une offre commerciale équilibrée -

En milieu rural, le commerce se limite aux produits de première nécessité, alors qu'en milieu urbain il s'enrichit d'une offre plus éclectique.



■ Suprématie de 4 pôles situés à Orthez et à Mourenx -

Le centre-ville, les quartiers périphériques Castétarbe et Soarns pour Orthez et à Mourenx, l'entrée et le centre-ville représentent près des 2/3 du chiffre d'affaires de l'ensemble des commerces du territoire.



■ Développement des locaux commerciaux vides en centre-ville (lire p.14).

■ Les commerces et les services sont les premières sources d'emploi.

■ Peu d'offres en matière d'équipement de la maison et de la personne - 64 % des achats de prêt-à-porter et 51,8 % d'équipement de la maison sont effectués hors CCLO.

■ Saturation de l'offre alimentaire - 63 magasins d'alimentation contre 51 d'équipement de la personne et 38 pour la maison. L'alimentaire représente 143 Md'€ de chiffre d'affaires contre 20 Md'€ pour l'équipement de la personne.



■ Les résidents sont les premiers consommateurs - Une offre commerciale variée est un facteur d'attractivité susceptible de faire venir et de fixer les familles.

■ L'engouement du public pour les « ventes alternatives » - Le jour du marché représente le plus gros chiffre d'affaires de la semaine des commerçants sédentaires.



Une volonté politique affirmée

Organiser les centralités commerciales sur Artix, Monein, Mourenx et Orthez - Conforter les existantes sans en créer de nouvelles. Veiller à préserver le maillage commercial en zone rurale : les bourgs qui proposent une offre commerciale de proximité desservent les espaces ruraux et évitent ainsi une désertification commerciale.

Rechercher la complémentarité et l'équilibre entre centre-ville et périphérie.

Le centre-ville doit se singulariser avec des commerces « de niche » (à forte valeur ajoutée, type artisanat créatif) ou de bouche artisanal, ainsi que par un regroupement des services publics, para-publics et médicaux. Cette complémentarité doit aussi s'exprimer avec un rapprochement facilité par une circulation fluide et des moyens adaptés (transport en commun, navettes, voies cyclables, etc.).

Favoriser la compétitivité des entreprises : soutien à la formation, commerces connectés, etc.

Diversifier l'offre pour freiner l'évasion commerciale

- Développer des créneaux peu représentés sur le territoire.
- Encourager l'aménagement d'espaces urbains accessibles et de qualité, ainsi que la rénovation de l'habitat en centre-ville.



Réinvestir le centre-ville comme lieu d'animation culturelle

Le consommateur est d'abord un visiteur. L'animation et la convivialité sont des facteurs d'attractivité qui permettent au consommateur de se sentir bien. Et ce sentiment de bien-être favorise l'acte d'achat.

Pour lutter contre le phénomène des locaux commerciaux vides, les BOUTIQUES À L'ESSAI !

En France, les villes moyennes et les centres-bourgs font face à une désertification et une dévitalisation se traduisant par des locaux vides et un habitat dépeuplé et dégradé. Sur l'ensemble du territoire national, le taux de vacance des locaux commerciaux dans les villes de moins de 50 000 habitants est passé de 6,1 % en 2001 à 11,1% en 2015.

Ce phénomène s'explique principalement par une fuite des enseignes vers les quartiers périphériques souvent constitués en zones commerciales.

Tester son activité

Notre territoire ne fait pas exception. En réponse à cet enjeu, les élus ont adhéré à la fédération des Boutiques à l'essai. Le concept de ce dispositif est de permettre à des créateurs de tester leurs idées au sein de boutiques vacantes. Suite à un appel à projet, le candidat retenu teste son activité dans un local avec vitrine, dont le loyer aura été négocié auprès du propriétaire. Le commerçant signe un bail de 6 mois, renou-

velable 2 fois. Si l'activité est viable, le commerçant signe un bail commercial traditionnel (un « 3/6/9 »). Sinon, un autre porteur de projet prend sa place jusqu'à ce que le local soit occupé par une activité pérenne.

Durant toute la période d'essai, le porteur de projet est accompagné.

À Orthez et Mourenx en 2018

Pour garantir la réussite du projet, la collectivité a donc adhéré à la Fédération nationale des Boutiques à l'essai qui a fait ses preuves dans une trentaine de villes en France. Elle accompagne les collectivités et ses partenaires dans le montage des dossiers, elle forme les intervenants sur le terrain et joue le rôle de médiateur entre les propriétaires de locaux et la collectivité, elle apporte son expertise juridique et comptable et permet les échanges d'expérience.

Pour déposer un dossier : [Service commerce](mailto:commerce@cc-lacqorthez.fr)
05 59 60 84 28 - commerce@cc-lacqorthez.fr

14

Mourenx et Orthez en 2018, en attendant Monein et Artix en 2019.

Le local de l'ancienne boutique Natural Shop, rue Aristide Briand à Orthez accueillera prochainement une nouvelle activité « à l'essai ».

Le choix du local de Mourenx est à l'étude.



Les partenaires :



L'AIDE AUX ARTISANS ET COMMERÇANTS est reconduite jusqu'en juin 2019

Depuis 2011, la CCLLO est engagée dans une politique volontariste de soutien au tissu commercial et artisanal via une Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce (OCM) (hors Orthez, lire ci-contre).

Avec ses partenaires - l'État (FISAC), la Région Nouvelle Aquitaine, le Département des Pyrénées-Atlantiques, les chambres consulaires et l'Office de commerce du bassin de Lacq - la collectivité collabore et finance des actions de développement, telles que des aides aux investissements, des aides aux bilans-conseils, des aides au conseil architectural.

En 8 ans, **663 000 € ont été accordés à 70 entreprises** au titre de l'aide à l'investissement. Ces établissements ont investi à hauteur de **6,04 millions d'€** et c'est presque autant d'argent qui a été réinjecté dans l'économie locale grâce notamment à des travaux de rénovation ou de construction. Certaines de ces aides ont été majorées pour inciter à la création totale de **35 emplois**.

Ce dispositif se terminera en juin 2019, sous réserve de la disponibilité des enveloppes financières.

Renseignements : Stéphanie Petit - 05 59 60 84 28 ; s-petit@cc-lacqorthez.fr

À Orthez,

la municipalité et l'Office de commerce coordonnent depuis 2015 une Opération Urbaine Collective (OUC).

Des aides à la requalification des devantures, à la sécurisation et à l'accessibilité des locaux sont attribuées à partir de 3 000 € HT de travaux.

Contact :
Office de commerce « La Citadine » - 05 59 69 22 59
contact@orthez-citadine.fr

Festival « TERRASSES, EN SCÈNE! », 18 concerts sur tout le territoire pour un été en mouvement

La première édition du festival « Terrasses, en Scène ! » a démarré en juin au Cabanon à Monein. Organisé par la CCLO, en partenariat avec l'association Guit & Guitar de Mont, ce festival va animer le territoire tout l'été avec des concerts en terrasse des cafés, des restaurants ou des salons de thé.

L'originalité du concept vient du maillage du territoire puisque, du plus petit bourg à la ville la plus peuplée, 14 établissements installés sur 8 communes ont accepté la proposition de la collectivité (voir programme).

Chaque concert est financé à 50 % par la CCLO ; le reste est à la charge du cafetier/restaurateur.

Sur cette période estivale, déjà riche en événements festifs, les organisateurs ont conçu une programmation de concerts sur la base d'un panel musical original et qualitatif. Avec une affiche attractive et des dates choisies avec soin pour ne pas concurrencer les animations locales, le festival « Terrasses, en scène ! » va permettre de dynamiser les centres-villes et centres-bourgs et de développer la fréquentation des cafés et des restaurants; quand l'économie devient l'alliée de la culture pour le bonheur de tous !



Comme les « Terrasses, en scène ! » les marchés de producteurs de Pays organisés par la CCLO participent à redynamiser les centres-villes et centres-bourgs - ici à Monein en 2012, les Allumettes assuraient l'animation musicale.

15



ROCK, JAZZ, BLUES, CHANSON FRANÇAISE, Choisissez vos terrasses !

Vendredi 15
juin dernier,
«Les Fichus
Calotins» ont
ouvert la saison
au Cabanon à
Monein.



Le festival a démarré en juin avec 4 concerts à Biron, Monein, Mourenx et Orthez.

La suite du programme :

- **Vendredi 13 juillet au Bistrot Oustau Grigt à Sauvélade** : Miss Bee & The Bullfrogs (Jazz blues).
- **Judi 19 et vendredi 20 juillet à la Taverne de l'Ange Oliver à Lucq-de-Béarn** : Initial Bouvier Bernois (Pop vintage).
- **Vendredi 27 juillet au Pingouin Alternatif à Arthez-de-Béarn** : Crazy dolls & the bollocks (Rockabilly).
- **Vendredi 10 août au Gourmet du Lac à Biron** : Kobé (Chanson française).

- **Judi 16 août aux Piétonnes à Orthez** : The Madcaps (Rock 60's).
- **Vendredi 17 août au Pingouin Alternatif à Arthez-de-Béarn** : Super Soul Bros (Soul funk R&B).
- **Vendredi 24 août à La Casa à Orthez** : Fretswing (Rock swing).
- **Vendredi 31 août au Corral Café à Orthez** : The Wooden pearls (Rock).
- **Samedi 8 septembre à L'Endroit à Orthez** : programmation en cours.
- **Vendredi 14 septembre au Blabla'Thé à Artix** : We don't care (Rock).
- **Samedi 15 septembre au Pingouin Alternatif à Arthez-de-Béarn** : The Karovas milkshake (Rock Russe).
- **Vendredi 28 septembre au Bar L'Étape à Mourenx** : The Wooden Pearls (Rock).
- **Samedi 29 septembre au Coin Cosy à Arthez-de-Béarn** : Fretswing (Rock swing).

Programmation complète : www.cc-lacqorthez.fr

CHANTIER « CŒUR DE VILLE », dernière ligne droite avant le lever de rideau !

À Orthez, le chantier « Cœur de ville » touche à sa fin. Au terme de 22 mois de travaux, l'espace sera intégralement rendu aux publics, riverains, commerçants, piétons et automobilistes à partir du 29 septembre.

L'église Saint Pierre valorisée -

La mise en lumière des façades de l'église est réalisée à partir de deux mâts éclairants de 12 mètres de hauteur et d'un ensemble de projecteurs installés sur les cheminées des bâtiments voisins.

Circuler en sécurité -

En sens unique et en zone 30 pour limiter et apaiser la circulation et faciliter l'accès de l'avenue de la Moutète à la place Marcadieu.

Stationner -

80 places de stationnement payant + 12 arrêts-minute. Des espaces sont réservés aux livreurs.

Le parvis de l'église -

Les commerçants non sédentaires accéderont facilement à leurs places avec des dénivellations adoucies. Des bornes de distribution d'énergie et d'eau intégrées faciliteront l'installation de leurs stands ainsi que l'organisation de manifestations festives.

L'esplanade commerciale -

Le long des façades des commerces, sur 10 mètres de large, trois espaces piétonniers distincts caractérisent l'espace de marche ponctué par des haltes de repos équipés de bancs autour des 4 érables.

Derniers aménagements avant la fin du chantier

L'espace à proximité du théâtre - côté rue Aristide Briand et boulevard des Pommes - La réfection des réseaux se poursuivra jusqu'au mois de juillet et sera suivie de la pose des dalles jusqu'au mois de septembre. L'achèvement de cette tranche marquera la fin des travaux.

Le bassin - La réalisation de l'étanchéité intérieure du bassin sera suivie de l'installation de l'assise pour une mise en service courant juillet.

Les garde-corps - Ces dispositifs de protection obligatoires vont être posés sur les terrasses, les rampes et les escaliers.

Mur de parement - Accolé au mur de soutènement de la terrasse de la « Cuisine à musée ». Cette fresque évoquera l'histoire de Jeanne d'Albret.

Accompagnement des commerçants

La CCLLO a mis en place une procédure d'indemnisation amiable à destination des commerçants qui ont subi un préjudice financier durant la période des travaux. Cette démarche volontariste des élus est un signe fort de l'importance qu'ils accordent au développement économique local.

Une INAUGURATION en fanfare avec des animations toute la journée

Le chantier « Coeur de ville » sera inauguré le samedi 29 septembre dans le cadre d'une journée festive.

Les animations démarreront dès 10h30 avec l'inauguration officielle animée par l'Harmonie municipale et la banda Lous Gaouyous.

Tandis que les officiels feront la visite de l'espace rénové sous la conduite de l'architecte, le public aura la possibilité soit de suivre le cortège, soit de visionner sur grand écran une rétrospective du chantier phase par phase réalisée par le photographe orthézien Sébastien Arnouts.

Après le traditionnel verre de l'amitié, des animations musicales et festives ponctueront toute l'après-midi*.

* À l'heure où nous imprimons, le programme est en cours d'élaboration.



En juin 2017, lors de la réception des travaux de la première phase, l'harmonie d'Orthez avait déjà investi les lieux pour le plus grans bonheur de tous !

Show en lumière sur l'église Saint Pierre

Pour assister au clou de cette journée, il faudra attendre la tombée de la nuit et la séance de vidéo mapping sur l'église Saint Pierre. Cette technique permet de projeter des vidéos sur des volumes en jouant avec leur relief. La projection joue sur l'illusion optique entre le relief réel et sa seconde peau virtuelle. Cette projection « architecturale » sublime le bâtiment qu'elle éclaire.



CHANTIERS EN COURS

À Pardies

À partir du mois de septembre, la CCLO va engager des travaux sur le lotissement situé rues du Pic d'Anie, d'Ossau et de la Campagnette.

Objectif : refaire la chaussée et les trottoirs du lotissement qui date des années 80 et qui comprend aujourd'hui une trentaine de maisons. Le montant de l'opération, qui se terminera fin octobre, est de 263 000 € TTC.

À Mourenx

Les abords de l'école maternelle et primaire Charles de Bordeu sont en cours de réaménagement depuis le mois de mai et se poursuivront jusqu'à fin juillet.

Le but de cette opération est double : sécuriser en créant notamment un parvis et améliorer l'offre de stationnement existante avec 45 places dont 5 dédiées aux personnes à mobilité réduite.

Le chantier se terminera sur l'aménagement de l'amorce de la voie du Dr. Roux. Il se chiffre à 280 000 € TTC, éclairage public inclus.

Le projet a fait l'objet d'une concertation avec un comité de quartier, le 16 mars dernier.



LE MI[X] n'aura plus de secret pour vous !

Vous avez déjà entendu parler du MI[X] mais savez-vous vraiment tout ce que vous pouvez y trouver une fois ses portes poussées ? Services culturels, artistiques, scientifiques, le centre culturel intercommunal affiche des résultats fleurissants avec notamment 80 000 entrées par an pour la médiathèque et 22 000 pour le cinéma. Petite visite guidée sur les possibilités qui vous sont offertes.

[1] Étape à la médiathèque



■ JE LIS ET ME DOCUMENTE

Littérature, cuisine, sport, BD, mangas, philosophie, sciences, environnement, etc. Un catalogue informatisé m'aide à faire mon choix parmi les 36 000 livres et 140 revues. La carte d'abonnement est bien sûr gratuite !

■ J'ÉCOUTE DE LA MUSIQUE ET ME RELAXE

6 000 CD à écouter sur des bornes d'écoute ou dans la « Sonic chair ».

■ J'EMPRUNTE OU VISIONNE UNE VIDÉO

Confortablement installé dans une cabane de lecture, la seule difficulté sera de faire un choix parmi les 7 000 DVD.

■ JE TRAVAILLE ET ME FORME

Des espaces de travail, des formations sur le code de la route, en français, en langues étrangères, soutien scolaire (CP - Terminale), remise à niveau adulte, etc.



[2] Halte à la Cyber

■ JE SURFE SUR INTERNET

Librement, avec mon matériel ou celui de la Cyber. Scanner et imprimantes disponibles.

■ JE PROFITE D'UN ACCOMPAGNEMENT

Conseils personnalisés mais aussi parcours d'initiation, de perfectionnement, ateliers thématiques.¹

⁽¹⁾ 11 €/an ou 1,50 €/30 mn - gratuit sous conditions.



[3] Détour vers le CCSTI Lacq-Odyssée

■ JE M'INFORME ET DISCUTE

Environnement, technologies, santé, espace, etc. Je viens à la rencontre de spécialistes pour discuter lors de « cafés des sciences », de sujets passionnants et ayant un impact sur notre société.

■ JE PARTICIPE AUX ATELIERS DU MERCREDI (ENFANTS)

Je résous une scène de crime à la façon de la police scientifique, j'explore l'Univers dans le planétarium, je remonte le temps jusqu'à l'époque des dinosaures, etc.

■ JE FABRIQUE CE QUE JE VEUX !

Imprimantes 3D, machines de découpe laser, outillage divers, etc. Au fablab, j'ai tout sous la main !



[4] Coup d'oeil à la galerie d'art contemporain

■ JE DÉCOUVRE ET CONTEMPLER

Des créations dans les différents champs artistiques contemporains : peinture, sculpture, vidéo, dessin, installation, etc.



[5] Rencontre avec la compagnie «Théâtre les pieds dans l'eau»

■ JE PARTICIPE AUX ATELIERS DE CRÉATION AMATEURS

Que je sois enfant, adolescent ou adulte, je peux m'impliquer tout au long de l'année (ou pour une période plus courte selon mes projets), dans une création artistique exigeante, aboutissant à un spectacle joué devant un public.

■ JE VIENS AU SPECTACLE

La compagnie propose un programme riche et varié de spectacles et lectures théâtralisées.

[6] Escalé au Ciné M

■ JE CHOISIS MON FILM

Le Ciné M propose une programmation variée Art et Essai, Tout Public et Jeune Public ainsi que des animations régulières pour tous les âges : ciné-goûters, ciné-débats, ciné-rencontres, ciné-hommages et des activités d'éducation à l'image.

6,20 € tarif plein et de nombreux tarifs réduits.



[7] Pause gastronomique



■ JE ME RESTAURE DANS UN CADRE SYMPA

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, le BISTROT M propose une cuisine gourmande à base de produits frais, tous les midis en semaine.

Les + du MI[X]

- Un équipement rassemblant en un même lieu des services diversifiés et de qualité : lecture, musique, cinéma, art, théâtre, sciences, etc.
- Qu'elles soient communales, associatives ou intercommunales, les co-mix travaillent de concert pour offrir à la population des programmations communes.
- La plupart des structures fonctionnent en réseau, comme la médiathèque, tête du réseau « Pôle lecture » qui rassemble 23 bibliothèques publiques sur le territoire de la CCLO.

05 59 80 59 00
www.le-mix.fr

Du 9 juillet au 1^{er} septembre,
nouveaux horaires : lundi et jeudi, de 13h à 17h, mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 9h15 à 12h et de 13h à 17h.

LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE d'Orthez ouvrira cet automne

La nouvelle structure abritera la crèche, le Relais d'Assistants Maternels (RAM) et le Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP). Elle ouvrira ses portes aux enfants, rue Xavier Darget, **le 5 novembre 2018**. Afin de découvrir l'environnement dans lequel évolueront leurs petits, les parents seront invités, le samedi 6 octobre, à venir visiter les nouveaux locaux, modernes et fonctionnels.



La livraison des travaux interviendra au cours du mois d'août et un aménagement sur la nouvelle structure est prévu à compter de septembre.

20

UN LIEU PROPICE À L'ÉPANOUISSEMENT

Le nouveau bâtiment sera en capacité d'accueillir **50 enfants âgés de 2 mois à 5 ans révolus**, soit 20 % de plus que la crèche provisoire actuelle.

Les **1 000 m² d'espaces** comprendront le Relais des Assistants Maternels (RAM) et le Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP). Bien que différenciées, ces structures profiteront de salles communes telles que la salle de motricité, la salle d'activités manuelles et enfin la salle de jeux d'eau. Parents et assistants maternels auront un seul interlocuteur dans leurs démarches et demandes puisque le secrétariat sera mutualisé.

Le personnel de la crèche accueillera votre enfant du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. Le temps d'accueil peut être variable selon votre besoin, d'une demi-journée à plusieurs jours par semaine.

Vous souhaitez inscrire votre enfant ?

Votre demande est à adresser au Président de la CCLLO - Rond-point des chênes - BP 73 - 64150 Mourenx.

Un rendez-vous avec la directrice de la crèche vous sera ensuite proposé.

Une salle de change



EN COULISSES...

Le personnel de la crèche et du RAM d'Orthez a été sollicité pour rechercher un nom à la crèche. La proposition « **Les magnolias** » a été retenue à l'unanimité du fait de la présence de très beaux spécimens sur la commune et de la symbolique de cette essence dont la force et la puissance sont porteuses d'un message positif.

FACILITER LE STATIONNEMENT

Un parking privé de 20 places sera réservé au personnel et aux assistants maternels. Afin de permettre aux parents d'accéder facilement à la crèche et de s'arrêter pour une courte durée devant l'établissement, une zone d'arrêt minute sera créée, en lieu et place des zébras. Elle sera matérialisée par un marquage au sol.

8 places au total seront ainsi réservées à cet usage.

Afin de compléter ces emplacements, le parking à proximité, rue de Billère, pourra être utilisé par les parents. Ces places sont gratuites avant 9h et après 18h. La carte « privilège » leur permettra de bénéficier entre 9h et 18h d'une demi-heure gratuite par jour (conditions d'obtention de la carte auprès de la Mairie d'Orthez).

INFORMATION AU 05 59 69 14 91

UN CLASSEUR «PARTAGÉ» pour faciliter le suivi des personnes en perte d'autonomie

Dans le cadre du Contrat Local de Santé du Pays de Lacq Orthez Béarn des Gaves, un classeur réunissant tous les documents des intervenants à domicile est maintenant disponible chez toutes les personnes en perte d'autonomie, pour un suivi à domicile.

La prise en soin des personnes en perte d'autonomie à domicile implique un grand nombre d'intervenants professionnels : médecins traitants, infirmiers libéraux, aides à domicile, aide soignants, assistantes sociales, etc. Jusqu'à aujourd'hui, il n'existait aucun support de communication partagé entre tous ces acteurs.

Fort de ce constat et dans le cadre du Contrat Local de Santé Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves, le projet d'un Dossier Unique de Coordination du Domicile (DUCD) porté par l'Association de coordination gérontologique « Gaves et Bidouze »*, a été retenu.

La conception de cet outil résulte d'une collaboration étroite entre les différents professionnels et services du territoire : les services infirmiers à domicile (infirmiers libéraux, SSIAD), les services d'aide à domicile (SAAD), les Centres hospitaliers d'Orthez et de Pau, les services d'urgences et de transports (SAMU, SDIS 64, ambulanciers) et les représentants des médecins généralistes.

Depuis le 1^{er} juin, ce classeur est progressivement mis en place auprès des 2 000 bénéficiaires des SSIAD, SAAD et infirmiers libéraux dans toutes les situations nécessitant un haut niveau de coordination à l'échelle territoriale du CLS.

Le coût de ce projet est de 20 000 €. Il est financé par l'Association « Gaves et Bidouze ».



Madame Henriette SAINT-MARTIN, accompagnée de son aide à domicile et son aide-soignante, présente son classeur. L'assemblage de ce support de communication a été réalisé par des travailleurs handicapés de l'ESAT Jean Geneze de Salies de Béarn.

Les objectifs de ce projet innovant :

- permettre la traçabilité et la sécurité des actions (gestion du traitement médicamenteux, alimentation, hydratation, constantes, etc.) grâce à la mise en place de fiches de suivi normalisées,
- coordonner au mieux les différents intervenants afin d'améliorer la prise en charge globale des usagers,
- offrir aux aidants des personnes accompagnées un espace de communication avec les professionnels,
- construire la liaison ville-hôpital en préparant le Dossier de Liaison Unique (DLU) intégré dans ce dossier et collectant les données nécessaires à l'action des services d'urgences et hospitaliers.

*dans le cadre du dispositif MAIA



La prochaine étape du projet consistera à numériser le classeur.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Contrat Local de Santé (CLS) Lacq Orthez Béarn des Gaves, signé entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les communautés de communes, coordonne les actions de promotion de la santé et de prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social à l'échelle du territoire.

Le CLS établit des priorités partagées localement et déclinées dans un plan d'actions couvrant en totalité ou partie les champs de compétences de l'ARS, à savoir l'offre de soins (médicale, médico-sociale), la santé publique (volets « prévention » et « promotion »), la santé environnementale et la perte d'autonomie.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

Rond-point des chênes - BP 73 - 64150 Mourenx
9 avenue du Pesqué - 64300 Orthez

contact@cc-lacqorthez.fr
www.cc-lacqorthez.fr

LIGNES DIRECTES :

■ Pôle Ressources	05 59 60 95 41
Vie associative	05 59 60 95 45
Communication	05 59 60 73 55
Ressources humaines	05 59 60 73 51
Marchés publics/Service juridique	05 59 60 48 50
Finances	05 59 60 95 44
Informatique/Aménagement numérique	05 59 60 73 57
Système d'Information Géographique	05 59 60 73 54
Accueil	05 59 60 03 46
■ Pôle aménagement du territoire	05 59 60 95 47
Relais administratif à Orthez	05 59 60 55 59
Bâtiments/Eclairage public/Espaces verts	05 59 60 84 24
Infrastructures/Voirie/Bureau d'études	05 59 60 55 60
Urbanisme Mourenx	05 59 60 73 50
Urbanisme Orthez	05 59 60 81 61
■ Pôle animation du territoire	05 59 60 95 46
Transport à la demande	05 59 60 95 46
Habitat	05 59 60 55 05
Petite enfance	05 59 60 95 48
Aide aux devoirs/Aides aux étudiants	05 59 60 95 48
Politiques contractuelles	05 59 60 49 59
■ Pôle développement économique	05 59 60 73 56
Commerce et artisanat	05 59 60 84 28
Animation et aides aux entreprises	05 59 60 84 22
Foncier / Agriculture	05 59 60 84 21
Tourisme	05 59 60 55 06
■ Pôle environnement	05 59 60 73 49
Service déchets	05 59 60 95 42
Aides Habitat / Énergie	05 59 60 48 49
Risques technologiques et naturels	05 59 60 73 49

Si vous avez connaissance que des personnes ne reçoivent pas le magazine dans leur boîte aux lettres, merci de le signaler à la CCLO (au 05 59 60 73 55 ou à communication@cc-lacqorthez.fr). Le magazine est aussi disponible dans les commerces de proximité, dans les Mairies et consultable sur le site internet de la CCLO.

MI[X] - www.le-mix.fr

■ **Réseau pôle lecture**

Médiathèque du MI[X] - Mourenx
Tête de réseau
2 avenue Charles Moureu
Tél : 05 59 80 58 80

Horaires d'ouverture jusqu'au 7 juillet : lundi, mardi, jeudi et vendredi, 13h-18h15, mercredi et samedi, 9h15-12h et 13h-18h15.

Du 9 juillet au 1^{er} septembre : lundi, jeudi, 13h-17h, mardi, mercredi, vendredi, samedi, 9h15-12h et 13h-17h.
Retrouvez toutes les bibliothèques du réseau Pôle Lecture sur www.pole-lecture.com

■ **Réseau Cyber-base**

La Cyber - Mourenx
Tête de réseau
2 avenue Charles Moureu
Tél : 05 59 80 58 84

Horaires d'ouverture jusqu'au 7 juillet : lundi, mardi, jeudi, vendredi, 13h-18h15, mercredi, samedi, 9h15-12h et 13h-18h15.

Du 9 juillet au 1^{er} septembre : lundi, jeudi, 13h-17h, mardi, mercredi, vendredi, samedi, 9h15-12h et 13h-17h.

Le Cyber centre - Orthez
Tél : 05 59 67 25 61

Horaires, coordonnées et programmes mensuels sur www.cc-lacqorthez.fr/CYBERBASE

■ **Le MI[X], c'est aussi...**

Un centre culturel scientifique et technique, une galerie d'art, une compagnie de théâtre, un cinéma et une brasserie.

À retrouver sur www.le-mix.fr



Maison Intercommunale des Cultures et des Sciences

PETITE ENFANCE

■ Artix - Crèche L'Ilot P'tits Pieds

Rue de Fourticot
Tél : 05 59 83 29 62
Courriel : mp-munoz@cc-lacqorthes.fr

Relais Assistants Maternels Amayra

20 cité Pondix
Tél : 05 59 53 91 76
Courriel : amayra@orange.fr

■ Baigts-de-Béarn - Crèche Graines d'Éveil

4 lotissement Pédebernard
Tél : 05 59 65 86 84
Courriel : l-urrutibehety@cc-lacqorthes.fr

■ Lagor - Crèche du Soleil Levant

49 bis rue des écoles
Tél : 05 59 02 51 24
Courriel : n-cazenave@cc-lacqorthes.fr

■ Orthez - Crèche Les Canaillous

Impasse Bel air
Tél : 05 59 69 14 91
Courriel : a-lytwin@cc-lacqorthes.fr

Relais Assistants Maternels d'Orthez- Maison de la petite enfance

2 rue Pierre Lasserre
Tél : 05 59 67 26 33
Courriel : ramorthes@cc-lacqorthes.fr

■ Sault-de-Navailles - Crèche Les Mini Pousses

478 rue d'Aquitaine
Tél : 05 59 67 90 12
Courriel : g-peysset@cc-lacqorthes.fr

■ Monein - La Cool-Couche

Rue du Pont Lat
Tél : 05 59 21 31 47
Courriel : coolcouche64@gmail.com

■ Mourenx

Rue Adrienne Legal
Tél : 05 59 60 42 83
Courriel : margaret.armengol@lo-solan.org

DÉCHETTERIES

À partir du 1^{er} janvier carte d'accès nécessaire !

■ Arthez-de-Béarn

2 route du pont neuf
Tél : 05 59 67 41 76
Mardi : de 13h30 à 17h30 (hiver)/
18h30 (été)
Mercredi, samedi : de 9h à 12h / de
13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)
Vendredi : de 9h à 12h

■ Lucq-de-Béarn

Route départementale 2
Samedi de 9h à 12h

■ Maslacq

RD 275 - 27 route de Loubieng
Tél : 05 59 67 31 89
Mardi : de 9h à 12h
Mercredi, samedi : de 9h à 12h / de
13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)
Vendredi : de 13h30 à 17h30 (hiver)/
18h30 (été)

■ Monein

Route de Pardies
Tél : 09 64 40 87 79
Du lundi au samedi : de 9h à 12h / de
13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)

■ Mourenx

Avenue du Lac - RD 281
Tél : 05 59 60 05 80
Du lundi au samedi : de 9h à 12h /
de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)
Dimanche : de 9h à 12h

■ Orthez

525 route de Bonnut
Tél : 05 59 67 97 14
Du lundi au samedi : de 9h à 12h /
de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)

■ Ramous

Route impériale
Tél : 05 59 65 97 01
Mardi : de 13h30 à 17h30 (hiver)/
18h30 (été)
Mercredi, samedi : de 9h à 12h / de
13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)
Vendredi : de 9h à 12h

PERMANENCES D'INFORMATIONS

■ Bureau du logement :

Mairie de Mourenx :
Sandra Maldonado
Mercredi et vendredi de 8h à 12h
Accueil téléphonique aux horaires
d'ouverture de la mairie
Tél : 05 59 60 07 23

Mairie d'Artix :

Corine Clugnac
Accueil aux horaires d'ouverture de
la mairie
Tél : 05 59 83 29 54

■ Les permanences de l'urbanisme :

CCLO à Mourenx :
Du lundi au vendredi
Sur rendez-vous au 05 59 60 73 50

CCLO à Orthez :

Du lundi au vendredi
Sur rendez-vous au 05 59 60 81 61

*Dans toutes les communes sur
rendez-vous.*

■ Les permanences Habitat/Énergie :

Sur rendez-vous au 05 59 60 48 49
Courriel : habitat-energie@
cc-lacqorthes.fr

Mairie d'Arthez-de-Béarn:

Le 1^{er} vendredi du mois

Mairie de Puyoô :

Le 2^{ème} vendredi du mois

CCLO à Orthez

Le 3^{ème} vendredi du mois

Mairie de Monein

Le 4^{ème} vendredi du mois

CCLO à Mourenx

Tous les jours (hors permanences
mairies)



DE JUIN À SEPTEMBRE 2018



18 CONCERTS
GRATUITS

ARTHEZ-DE-BÉARN | ARTIX | BIRON | LUCQ-DE-BÉARN
MONEIN | MOURENX | ORTHEZ | SAUVELADE

Retrouvez le programme complet page 15

ABIDOS ■ ABOS ■ ARGAGNON ■ ARNOS ■ ARTHEZ-DE-BÉARN ■ ARTIX ■ BAIGTS-DE-BÉARN ■ BALANSUN ■ BELLOCO
■ BÉSIGNAND ■ BIRON ■ BONNUT ■ BOUMOURT ■ CARDESSE ■ CASTEIDE-CAMI ■ CASTEIDE-CANAU ■ CASTÉTIS
■ CASTETNER ■ CASTILLON-D'ARTHEZ ■ CESCOU ■ CUQUERON ■ DOAZON ■ HAGETAUBIN ■ LAA-MONDRANS ■
LABASTIDE-CÉZÉRAQ ■ LABASTIDE-MONRÉJEAU ■ LABEYRIE ■ LACADÉE ■ LACOMMANDE ■ LACQ-AUDÉJOS ■ LAGOR
■ LAHOURCADE ■ LANNEPLAÀ ■ LOUBIENG ■ LUCQ-DE-BÉARN ■ MASLACQ ■ MESPLÈDE ■ MONEIN ■ MONT-ARANCE-
GOUZE ■ LENDRESSE ■ MOURENX ■ NOGUÈRES ■ ORTHEZ-SAINTE-SUZANNE ■ OS-MARSILLON ■ OZENX-MONTESTRUQ
■ PARBAYSE ■ PARDIES ■ PUYOÛ ■ RAMOUS ■ SAINT-BOÈS ■ SAINT-GIRONS-EN-BÉARN ■ SAINT-MÉDARD ■ SALLES-
MONGISCARD ■ SALLESPISSÉ ■ SARPOURENX ■ SAULT-DE-NAVAILLES ■ SAUVELADE ■ SERRES-SAINTE-MARIE ■
TARSACQ ■ URDÈS ■ VIELLENAVE-D'ARTHEZ ■ VIELLESÉGURE ■

www.cc-lacqorthiez.fr